

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 39.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Étudier la constitution du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, c'est se plonger dans un univers qui échappe souvent aux étudiants habitués aux constitutions écrites et codifiées, aux constitutions « rationnelles ». Le CM et les TD de ce cours permettront aux étudiants de lever les voiles de ce mystère. Pour ce faire, ils étudieront les « sources légales » de la constitution : « statutes » de nature constitutionnelle, Case law, European law. Les « sources non-légales » (conventions constitutionnelles, doctrine, écrits des constitutionnalistes) seront également traitées. Cette partie sera complétée par l'étude des grands concepts de droit qui forment le socle de la constitution du Royaume-Uni : Legal Sovereignty of Parliament, the Rule of Law, et the Separation of Powers. La protection des libertés publiques et des droits humains sera également abordée.

Au cours magistral seront adossées des séances de travaux dirigés lors desquelles on approfondira les éléments étudiés en CM au moyen de textes divers, de vidéos et de documents officiels. Au-delà du cadre britannique, les étudiants devront réfléchir aux questions que doit se poser tout citoyen responsable.